

**JORDANIE**

**Il faut mettre un terme à l'application de la peine de mort**

*Index AI : MDE 16/018/2003*

*ÉFAI*

Mardi 26 août 2003

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

**FLASH**

Amnesty International a dénoncé ce jour, mardi 26 août 2003, l'exécution de Jamal Darwish Fatayer. Les autorités jordaniennes l'avaient condamné à mort au terme d'un procès inique.

Ressortissant palestinien né en Irak, Jamal Darwish Fatayer a été reconnu coupable par la Cour de sûreté de l'État d'avoir participé à l'assassinat du diplomate jordanien Naib Umran al Maaytah à Beyrouth, en 1994, et d'appartenir à l'organisation illégale *Fatah-Conseil révolutionnaire* (groupe Abou Nidal). En avril, la Cour de cassation a confirmé cette condamnation.

S'opposant à la peine capitale en toutes circonstances, Amnesty International a à maintes reprises fait part de son inquiétude aux autorités jordaniennes concernant cette affaire. Le procès de Jamal Darwish Fatayer était bien loin de satisfaire aux normes internationales d'équité. En outre, tant la Cour de sûreté de l'État que la Cour de cassation ont ignoré les allégations selon lesquelles ses « aveux » avaient été extorqués sous la torture.

*« À ce jour, les autorités jordaniennes se sont abstenues d'enquêter sur les allégations persistantes de torture et les procès iniques ayant débouché sur la condamnation à mort des accusés. Plus d'une douzaine de personnes ont été exécutées depuis le début de l'année 2002, dont Jamal Darwish Fatayer – et son affaire entre dans le cadre de cette politique »,* a affirmé Amnesty International.

L'organisation de défense des droits humains exhorte les autorités jordaniennes à mettre immédiatement un terme à l'application de la peine de mort, conformément à la tendance internationale. Elle les invite également à diligenter des enquêtes indépendantes sur les procès iniques et les allégations de torture portées par Jamal Darwish Fatayer et d'autres prisonniers, qui ont été condamnés à mort ou exécutés ●